

## Bordereau de prise en charge

DATE :        /        /

Heure :

**Poids total denrées ≈ .....Litres**

**PRODUIT :**

**DATE DE FABRICATION**

**T°C**

### Prise en charge

L'Association AGIR réciendaire des dons prend en charge sous son entière responsabilité les produits et s'engage préalablement à chaque livraison à :

- Contrôler la date de fabrication.
- Contrôler l'état de bonne conservation des produits au moment de leur enlèvement au niveau du restaurant de la commune
- Lors de chaque enlèvement de produits, le responsable désigné par l'Association AGIR, s'engage à signer le bordereau de prise en charge, après avoir inspecté et contrôlé tous les produits mis à disposition par le **restaurant de la commune émetteur des dons**
- l'Association AGIR met à disposition tous les matériels de transport et de stockage nécessaires. Les matériels sont propres au moment de l'enlèvement.

La signature du bordereau de prise en charge entraînera transfert de la propriété et des risques des produits au profit de l'AGIR réciendaire des dons

Signature du **restaurant de la commune d'Angoulême**

Nom :

Signature pour l'Association AGIR

Nom :